



UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

- Fondée à Lille le mai 1907 • Reconnue d'utilité publique le 16 mai 1929 • Membre fondateur de l'UIE •
- Charte de Grenoble 1946, naissance du syndicalisme étudiant • Fondatrice de la MNEF •
- 59ème Congrès Paris 1971 Renouveau du Syndicalisme Etudiant •

Ref : d:\secretar\karine\lettres\docorga doc 13/04/99

Paris le , 13 Avril 1999

AUX PRESIDENTS D'AGE ET AUX SECRETAIRES A L'ORGA

Cher(e) camarade,

Tu trouveras ci-joint les premiers documents issus du congrès: le rapport introductif, les synthèses des 6 commissions, l'appel aux étudiants et la composition du bureau national.

Au vu de l'actualité universitaire, ces documents peuvent t'aider dans l'activité de ton AGE.

L'annonce la semaine dernière du plan social étudiant, la mise en place de comités régionaux concernant U3M, les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés de nombreux étudiants (aide sociale, pédagogie...) et enfin, le débat sur l'harmonisation européenne des diplômes nécessitant un syndicat force de propositions, en capacité de réagir et de permettre aux étudiants de donner leur avis, de se mobiliser pour faire aboutir leurs revendications.

Le rapport et les synthèses des commissions sont là pour donner des éléments d'analyse, des propositions et des gestes pour intervenir.

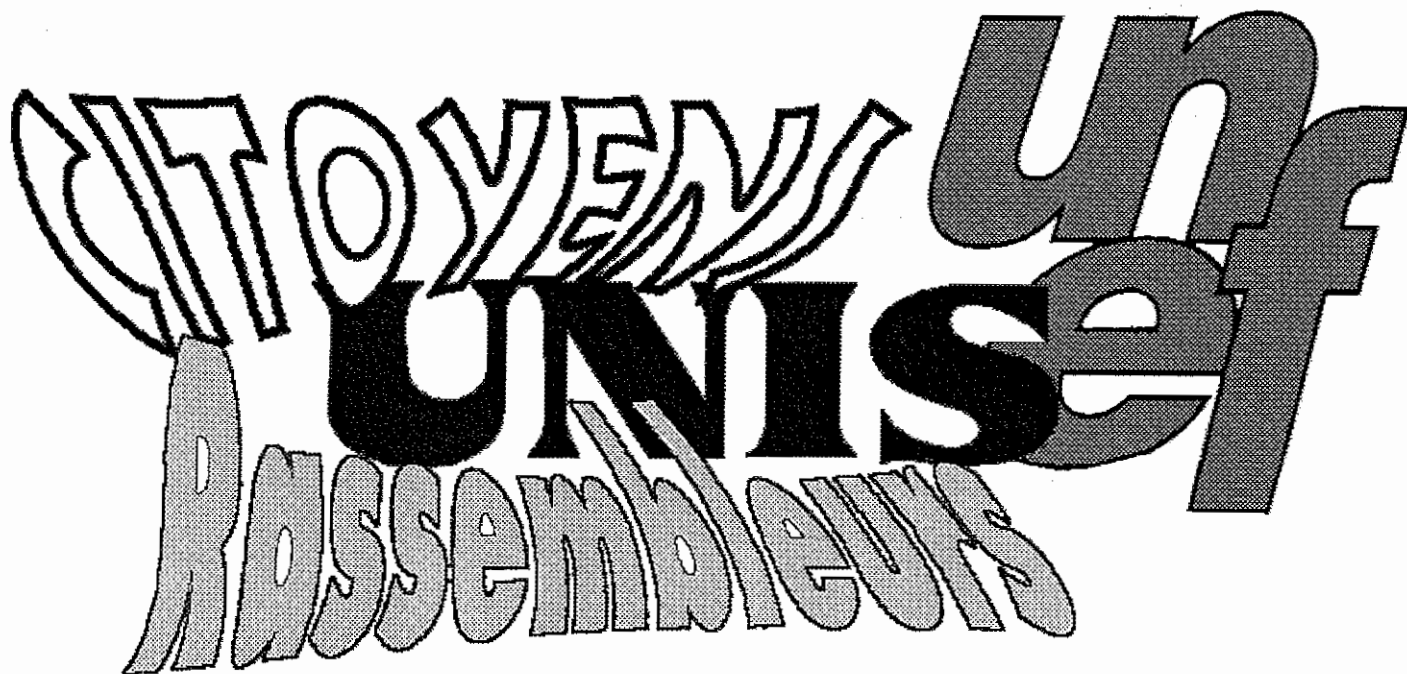
Enfin, l'appel aux étudiants est à diffuser massivement sur les facs.

Cet appel doit nous aider dans la période tant pour tenir des initiatives (aide sociale, U3M, harmonisation européenne...) que pour préparer avec le plus grand nombre (orgas, étudiants non syndiqués) les tables rondes du mois de mai.

Te souhaitant bonne réception,

Karine DELPAS,
Présidente de l'UNEF

P S : Un deuxième courrier te parviendra ces prochains jours sur la question plus particulière du KOSOVO, avec un tract et une lettre ouverte pour agir en faveur de la paix et donc de l'arrêt des frappes de l'OTAN. Te parviendra également, un cahier du congrès plus complet.



79^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNEF

2-3-4-5 AVRIL 1999 - PANTIN

Travaux du Congrès



Union Nationale des Etudiants de France

52, rue Edouard Pailleron

75019 PARIS

Tél : 01 42 45 84 84

Fax : 01 42 45 51 42

3615 UNEF

<http://www.unef.org> - unef@unef.eu.org

Sommaire

Synthèses des commissions

- 1) Europe
- 2) Financement de l'université
- 3) Pédagogie
- 4) Citoyenneté
- 5) Aide sociale
- 6) Accès à la culture et aux loisirs
- 7) Quelle UNEF ?

L'appel aux étudiants

Composition

- 1) Bureau national
- 2) Commission de Contrôle
- 3) Commission de Contrôle financier

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : financement de l'enseignement supérieur

La question du financement de l'enseignement supérieur est une question centrale. A l'université, dans les écoles, les filières professionnalisantes, partout le problème de moyens handicape la qualité de nos formations, la liberté d'accès de tous à l'enseignement supérieur et de la réussite de tous. Nous le vérifions au quotidien à travers un encadrement pédagogique et administratif insuffisant, des options supprimées, des filières menacées de suppression telle que Histoire de l'Art à Nantes, voire des départements entiers tels les langues minorisées de Paris 8. A cela, s'ajoute des frais d'inscription en constante augmentation et des frais illicites proliférant un peu partout (Grenoble : 250 francs).

A l'UNEF, nous estimons que ce n'est pas à l'étudiant de prendre en charge sa formation mais aux autorités publiques. Si dans les textes, l'éducation est gratuite, il en est pourtant rien dans les faits, c'est pourquoi, nous exigeons la gratuité des études.

Dès lors, se pose la question du financement de l'enseignement supérieur et c'est là que s'ouvre le débat sur les sources de financement. L'état, les collectivités régionales, les entreprises bénéficient de la formation et de la qualification des jeunes diplômés, comment doivent-ils financer l'effort de formation ?

Le financement de l'Etat

Le budget des établissements, notamment, ceux des universités sont sous-évalués par rapport aux besoins réels (Paris 8 : baisse du budget de 11 millions de francs).

Ce décalage est source de problèmes parfois critiques : Id surchargés, pas de locaux et souvent les étudiants se tournent vers les administrations pour régler les problèmes mais les fonds de réserve des universités sont insuffisants et là nous nous tournons vers les autorités publiques. Filière par filière, nous avons besoin d'évaluer les besoins de les chiffrer. Cette démarche par le biais de pétitions de cahiers de revendications qui circulent dans les cours ou en assemblée générale de filière permet de toucher plus directement les étudiants par rapport aux préoccupations de leurs filières et de les y associer. La revendication d'un réengagement financier de l'Etat sera de fait plus percutante.

C'est pourquoi, nous exigeons un Collectif budgétaire¹ au printemps pour augmenter le budget de la rentrée prochaine.

Nous pouvons nous appuyer sur le chiffrage effectué en décembre 1995 d'une loi budgétaire de 50 milliards sur 5 ans et l'embauche de 5000 enseignants-chercheurs.

En terme d'action, nous sommes loin d'être démunis. Quand nous nous battons sur le remboursement des frais illicites et sur le remboursement des frais d'inscription, c'est avec les étudiants que nous portons l'exigence de la gratuité des études et le réengagement de l'Etat.

Des victoires ont été obtenues : suppression des frais illicites sur l'université de Nanterre, 70 dossiers de remboursement des frais d'inscription sur l'Université de Rouen portant également l'exigence de plus de justice sociale.

Ce sont aussi toutes les batailles autour de la réquisition de toutes les facultés privées financées par de l'argent public telles que la "Fac Pasqua" ou l'IRUP à St-Etienne. D'ailleurs,

¹ Session exceptionnelle de l'Assemblée nationale sur les questions budgétaires

la mobilisation étudiante à St-Etienne a permis que 20 millions de francs prévus initialement pour l'IRUP soient versés à l'université.

Le financement des régions

Les régions financent l'enseignement supérieur par les contrats Etat/région. Nous avons besoin d'être très vigilant sur ce système de contractualisation car il draine un certain nombre de dérives : l'inégalité financière entre les régions, entre celles qui font le choix de développer l'ES ou encore les régions FN. Sur l'université de St-Denis c'est dans le cadre de U2M que l'extension de l'université s'est effectué et que la nouvelle bibliothèque universitaire a vu le jour. Malheureusement ce ne sont pas les mêmes choix qui s'effectuent partout. Ainsi, sur la région Basse-Normandie, des cités U Ont été privatisées à Caen avec pour conséquences la multiplication par deux des redevances.

C'est pourquoi, nous avons besoin d'un cadre national qui garantisse un financement équitable de l'ES par toute les régions pour mettre en échec la mise en concurrence des universités et les pôles d'excellence.

U3M selonb les régions peut être autant des créations de cités U, de locaux, de structures pour la vie associative que des maisons de l'entreprise. Des comités stratégiques se mettent en place, ouverts ou pas aux étudiants, imposons-nous pour y chercher tout d'abord l'information, mais aussi pou y apporter le chiffrage de nos filières et contribuer à une mobilisation large des étudiants pour gagner nos revendications.

Le financement par les entreprises

De façon unanime nous rejetons qu'elles puissent intervenir dans le contenu de nos formations, dans nos diplômes. Pourtant, il ne paraît pas juste que celles-ci ne paient pas, ne contribuent pas elles aussi avec les financements publics à l'effort de formation du pays. Pour cela, nous refusons tout financement direct par les entreprises ouvrant la possibilité qu'elles interviennent directement dans le choix de formation, dans le choix des diplômes. Ainsi, la taxe d'apprentissage, versée par l'entreprise à l'établissement d'éducation professionnel de son choix, doit être réformée et versée directement ainsi que la taxe professionnelle au niveau national pour être ensuite redistribuée par l'Etat de façon équitable. De même, nous exigeons l'augmentation de l'impôt sur les sociétés pour le financement public de l'enseignement supérieur.

Propositions :

- Loi réglementant le financement public des écoles privées de l'enseignement supérieur.
- Une journée banalisée sur chaque établissement pour évaluer les besoins.
- Journée européenne de mobilisation sur les questions budgétaires.
- PRAG: l'arrêt de l'embauche de PRAG (payés en heures complémentaires) au détriment d'enseignants-chercheurs

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : Europe

La construction européenne des savoirs peut être source de nouveaux droits comme elle peut être prétexte à remettre en cause des acquis. Les mobilisations de cet hiver ont fait reculer les risques de sélection et de suppression de diplômes prônés par le rapport Attali. Cela représente un point d'appui pour continuer.

La réflexion européenne doit aussi se considérer comme facteur de mobilisation nationale. La perspective européenne doit s'intégrer dans l'orientation de l'UNEF non pas comme un thème théorique, mais au contraire comme une thématique mobilisatrice, permettant d'agir sur les lacunes des systèmes nationaux et l'émergence de revendications nationales ou européennes. Développer une mobilité étudiante en Europe signifie aussi que cette mobilité doit être conquise déjà dans les cadres nationaux. La définition d'axes européens permet de définir de nouveaux axes de lutte sur des questions "franco-françaises".

Le débat de la Commission a permis de développer tout un ensemble d'analyse sur les 4 thèmes qui se sont dégagés des contributions nationales, qui sont la mobilité étudiante, les liens et les initiatives que l'UNEF doit développer au niveau européen, la question des étudiants étrangers, et enfin la question du rapport Attali et du 3-5-8.

I-) Développer la mobilité étudiante.

La question de la mobilité étudiante a été enrichie, en permettant notamment la définition des conditions pour assurer cette mobilité, et des exemples d'actions pour imposer au gouvernement la mise en place des moyens permettant d'assurer ces conditions. Ces conditions sont le développement d'une aide financière à la mobilité, le développement de l'enseignement des langues, et une réflexion sur une harmonisation des diplômes, et non des cursus.

Il est ressorti que l'UNEF devait engager des batailles sur la question d'un réengagement massif de l'Etat pour financer la mobilité étudiante à l'échelle de l'Europe, en augmentant par exemple le nombre et le montant des bourses Erasmus. De même, la question linguistique est un handicap qu'il faut dépasser, en obtenant que des cours de langues soient assurés pour le plus grand nombre dans le cadre de TD, avec mise à disposition de laboratoires, pour offrir la possibilité aux étudiants d'étudier une ou deux langues étrangères durant leur cursus universitaire. Cette mobilité serait complétée par la mise en place d'une grille européenne des équivalences et des diplômes.

Propositions :

- Participation de l'UNEF à la manifestation européenne de Cologne du 29 mars 1999 contre le chômage, le racisme et l'exclusion.
- Journées d'action pour un réengagement financier de l'Etat dans l'aide à la mobilité étudiante, l'augmentation du nombre et du montant des bourses Erasmus, ainsi que la généralisation de logements sociaux pour les étudiants étrangers.
- Obtenir une harmonisation et une grille européennes des équivalences et non des cursus.
- Journées européennes d'action pour obtenir la gratuité des études en Europe.

II-) Les liens entre l'UNEF et les organisations étudiantes européennes

Sur la question des liens entre l'UNEF et des organisations étrangères, ceux-ci doivent s'effectuer sur des bases syndicales, en tenant compte que les structures syndicales proche du modèle français sont rares en Europe. C'est pourquoi il serait pertinent d'entamer un rapprochement avec l'ESIB, ou avec d'autres structures, notamment par le biais des universités frontalières. La prise de conscience de la nécessité d'un investissement à la base dans un cadre européen recueille le soutien de la majorité des délégués de la commission. Pourquoi ne pas mettre en place, au niveau

des AGE, des jumelages, des liens réguliers notamment par Internet, premières étapes vers des actions européennes de grande ampleur.

Propositions :

Développer un réseau entre l'UNEF et des universités frontalières, par le biais de jumelages, etc
Entamer des prises de contacts avec des organisations revendicatives européennes, comme l'ESIB.

III-) L'UNEF doit intervenir pour être force de proposition dans l'Europe de l'Education qui se construit.

Dans la continuité du mouvement sur le rapport Attali, la réflexion sur la politique européenne de l'Education est féconde. De nombreuses AGE considèrent que la construction de l'Europe est incontournable, et qu'il faut donc que l'UNEF s'en saisisse hors de toute idéologie, pour que le monde étudiant soit présent dans l'élaboration de l'université du IIIème millénaire.

Il ne faut pas que les projets d'harmonisation européenne soient l'occasion d'une remise en cause des principaux acquis de l'université, qui sont le cadre du service public, le maintien d'un cadre national des diplômes, le rejet de toute politique de régionalisation des enseignements, des bassins de formation et de recherche, la volonté de création de pôles d'excellence, ou de sélection à l'université. De même le 3-5-8 laisse grand ouvert de grands dangers sur la question de la licence professionnelle et de sa mise en concurrence avec la licence classique, sur la question des IIIème cycle ou des Capes/Aggeg, de la maquette des maîtrises, etc. L'université doit certes être réformée, mais sans brader une caractéristique fondamentale de l'université celle d'être un lieu démocratique de savoir, de réflexion et de culture.

Propositions :

Interroger les têtes de listes aux élections européennes sur les politiques de l'Education qu'ils souhaitent promouvoir.
Rejet des propositions du rapport Attali sur la régionalisation, la fin du cadre national des diplômes, les pôles d'excellence, le 3-5-8 et maintien du cadre national du service public.

IV-) Une Europe ouverte aux étudiants étrangers.

La nécessité de mettre en évidence nos propositions et nos actions pour aider les étudiants étrangers est une réalité du quotidien militant qu'il n'est plus possible de tolérer. La commission a donc proposé de reprendre l'essentiel de notre orientation et de nos analyses du 78ème Congrès de l'UNEF, en l'enrichissant de l'expérience acquise dans la période. C'est concrètement des actions pour favoriser l'accueil dans des conditions privilégiées des étudiants étrangers au sein des universités, avec la création de bureaux d'orientation et d'information des étudiants étrangers, pour que les procédures d'accès à l'aide sociale, au logement étudiant, leur soient facilitées.

C'est aussi tout un ensemble de propositions qui vont dans le sens de l'ensemble des comités de sans-papiers, souhaitant axer des campagnes de l'UNEF pour que l'étudiant étranger puisse accéder automatiquement à l'enseignement supérieur français, avec les mêmes droits que les étudiants français, et ce dans tous les domaines juridiques. Ce qui implique que l'UNEF condamne l'ensemble des droits discriminatoires.

Développer un accueil privilégié dans les universités pour les étudiants étrangers
Mise en place d'un test de langue dans chaque université pour que les étudiants étrangers qui n'ont pu effectuer le test de langue de janvier puissent être inscrits.
Suppression des quotas dans les Cités-U
Carte d'étudiant = carte de séjour
« 0 expulsion », à mettre en place par les AGE en lien avec les associations d'étudiants étrangers
Mêmes droits étudiants étrangers/étudiants français.
Abrogation des lois discriminatoires (Joxe, Pasqua, Debré, Chevènement, circulaire Sauvé-Marchand, etc.), suppression du cadre Schengen.
Régularisation de tous les sans-papiers
Arrêt des circulaires sécuritaires, des expulsions, fermeture des camps de rétention
Abolition de la double peine.

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : la citoyenneté

Peu d'étudiants organisés !

A ce jour, très peu d'étudiants s'organisent sur les campus (environ 3%). Pourtant, on peut voir qu'ils participent ou s'organisent de plus en plus hors des campus notamment dans des associations de quartiers, humanitaires ou encore contre le FN.

N'y verraient-ils pas une utilité immédiate ?

De même, trop peu d'étudiants participent aux élections du CROUS. Cependant, ce résultat mérite d'être relativisé. En effet, on peut constater que dans les petits centres universitaires, la participation est plus importante, de même pour les élections locales.

On peut s'étonner alors de la faible participation sur les grands sites universitaires quand on sait que les étudiants sont la catégorie de jeunes qui vote le plus lors des élections civiles. Les raisons sont multiples, et on peut souvent en rejeter la faute aux administrations (vote en plein partiel, horaire des bureaux de vote mal adaptés, ...).

Par exemple, à Bordeaux 3, un seul bureau de vote était mis à disposition de plus de 16 000 étudiants et, à Montpellier 2, les élections ont eu lieu pendant la semaine de réorientation. Les organisations n'ont-elles pas non plus toute leur responsabilité en ne faisant pas par exemple le lien entre les élus et l'activité au quotidien ?

Pour autant, on ne peut réduire la citoyenneté aux simples élections. Etre citoyen à l'Université, n'est ce pas aussi avoir son mot à dire sur le contenu de nos formations, avoir les moyens de se rencontrer pour débattre, donner aux associations les moyens d'exister ?

Un peu partout, on fait le constat du manque d'information ou de l'absence de lieu de vie. Dans les antennes, avoir accès à l'information est souvent le parcours du combattant : pas de SCUIO, très peu d'affichage, pas de relais des CROUS, ... A Nanterre il n'existe qu'un lieu de vie : la K Fet' qui est menacée de fermeture.

Comment alors favoriser la citoyenneté étudiante à tous les niveaux ?

Chacun doit pouvoir prendre la parole dans ses cours, en AG, ..., être acteur des réformes, être "décideur" des contenus de ses cours, de la pédagogie, des décisions des conseils...;

L'UNEF doit être un outil à la disposition des étudiants en les impliquant dans la mise en place des plates-formes de revendications et dans la constitution de listes électorales, en faisant passer l'information sur ce qui se passe dans les conseils ou sur les réformes afin qu'ils puissent s'emparer du débat et quand il le faut construire leur mobilisation et revendications.

Ainsi, on peut déjà associer les étudiants, avec les élus, à l'élaboration des réformes comme le montrent certaines expériences. Par exemple, à Bordeaux 3, l'UNEF a fait voter en CA une motion demandant la création d'un lieu d'échange et de discussion entre tous les acteurs de l'Université pour s'informer et s'exprimer sur les réformes à venir, ou à l'IUT de Montpellier, les élus UNEF de l'IUT ont gagné la mise en place d'une demi-journée banalisée pour permettre aux étudiants de s'informer et de débattre sur la licence professionnalisante.

De plus, à Lyon, l'UNEF intervient régulièrement dans les amphithéâtres pour informer les étudiants.

Etre citoyen à l'Université ce n'est pas seulement participer aux élections étudiantes, c'est aussi avoir les moyens de se rencontrer pour débattre, pouvoir s'informer, ... Etre citoyen à l'Université, c'est donner la possibilité aux étudiants les moyens de la riposte, de participer activement à la vie universitaire.

Enfin, favoriser la citoyenneté étudiante, c'est aussi un moyen pour combattre les idées d'extrême droite, pour permettre aux femmes de prendre toute leur place dans l'Université et donc dans la société, de créer des espaces de solidarité pour rompre avec le repli sur soi. Etre citoyen, c'est aussi être solidaire pour riposter contre un saccage aux examens, mettre en place le zéro expulsion, le SOS Aide sociale...

Enfin, la citoyenneté c'est aussi le respect de tous, la lutte contre toutes les formes de discrimination (racisme, sexisme, homophobie, ...).

Face au manque de lien social, la proposition qui est souvent revenu dans les contributions est la création de Maisons des étudiants. Loin d'être une maison vide, ce serait avant tout un lieu où les étudiants pourraient se rencontrer, s'informer, boire un pot, bouquiner, lire des journaux ; un lieu où les associations pourraient entreposer leur matériel, tenir des permanences ou se réunir ; un lieu où les étudiants pourraient venir voir un concert, une pièce de théâtre ou une expo ; un lieu où les étudiants pourraient tout simplement réaliser et exposer leurs propres créations artistiques. Ainsi, à Nanterre, lors de son congrès local, l'UNEF a décidé d'engager une bataille pour faire de la K Fet' un véritable lieu de vie et d'animation, un lieu de sociabilité.

De plus, le besoin se fait ressentir de gagner partout une demi-journée banalisée par semaine pour permettre aux étudiants d'exercer leurs activités (culturelles, sportives, ...) et pour la tenue des conseils.

Enfin, il paraît nécessaire de développer les bulletins d'information (compte rendu des conseils, réformes, ...) à destination des adhérents de l'UNEF et de tous les étudiants, notamment sur les antennes délocalisées, car éloignées des pôles de décisions.

Pour permettre la circulation de l'information, le débat, il est tout aussi important de donner aux associations (culturelles, écologistes, ...) les moyens de leur expression (local, téléphone, ordinateur, accès au réseau internet, ...).

Propositions :

- mettre plus en lien les batailles, les étudiants et les élus,
- reconnaissance institutionnelle des délégués d'amphi,
- envoi des modalités de vote et des professions de foi à tous les étudiants,
- augmenter le nombre de bureaux de vote et la durée du scrutin,
- respect de la parité étudiants, IATOS et enseignants dans les conseils,
- créer des conseils de résidents dans toutes les résidences, même celles qui ne sont pas gérées par les CROUS et leur donner un pouvoir décisionnel,
- la participation des étudiants et de l'UNEF aux comités et commission d'élaboration des réformes sur la base des revendications étudiantes,
- pouvoir intervenir lors des réunions de rentrée officielles,
- transformer les vice-présidents étudiants dont le rôle est très flou en bureau des étudiants (3 ou 4 personnes) en lien avec les collectivités territoriales, chargé d'un bulletin d'informations destiné à tous les étudiants sur le FAVE...
- conseils départementaux de la jeunesse ouverts à toutes les associations,
- une journée citoyenne (festival) par an sur les campus.

79ème Congrès de l'UNEF

Commission : pédagogie

La qualité des enseignements passe par les moyens mis en oeuvre pour assurer un bon encadrement en terme de TP et de TD. La question des moyens est une question essentielle; Nos cours souffrent de la fermeture de ceux-ci et en règle générale du cloisonnement des filières, de l'accès limité aux nouvelles technologies, aux langues.

Les enseignements

L'absence de formation pédagogique des enseignants-chercheurs est préoccupante. Faut-il mettre nécessairement en concurrence la pédagogie et le contenu de l'enseignement, permettant à certains de justifier le recours massifs aux PRAGS? Pour autant la question du manque réel de pédagogie ne peut-être éludée. Il faudrait permettre aux étudiants d'être associés à la démarche pédagogique par le biais des élus étudiants (sur les maquettes, la structuration des cursus, la manière d'enseigner) et par l'ensemble des étudiants, pour cela, il est indispensable d'être 25 par TD.

➤ Une évaluation et une charte des enseignements, une formation pédagogique des enseignants-chercheurs, la pédagogie comme critère de notation des enseignants-chercheurs.

Contenu et structuration des formations

Les cours magistraux ne répondent plus à l'idée d'enseignement du deuxième millénaire, pour cela exigeons l'augmentation des TP et des TD par des enseignants chercheurs dès la première année de DEUG afin que nos enseignements ne soient pas coupés de la recherche. Des SOS-ID sont à mettre en place.

L'université n'est pas responsable du chômage, pourquoi ne pas mettre en place des bureaux d'embauche avec des syndicats de salariés, càd, mettre en relation les jeunes diplômés à la recherche d'un emploi et les emplois à créer dans les entreprises.

Semestrialisation

Certaines universités telles que celle de Caen se sert de la semestrialisation pour remettre en cause la session de rattrapage de septembre. Si la semestrialisation à marche forcée pose des problèmes en terme notamment de découpages arbitraires des modules on ne peut généraliser ce constat partout. En effet, la semestrialisation est mise en place depuis une vingtaine d'année à Paris 8 (St Denis) avec deux sessions d'exams et deux sessions de rattrapage. A Ranguel, la semestrialisation et la mise en place de la réforme Bayrou a permis la session de rattrapage auparavant inexistante ! Nous devons par une mobilisation large des étudiants exiger la semestrialisation soit appliquée avec le budget adéquat pour dédoubler les cours sur les deux semestres et que le découpage des enseignements se fasse en concertation avec les étudiants qui auront décidé de l'appliquer sur leur université

Propositions :

➤ Mise à disposition de structures pédagogiques : labos de langues, matériels pour Arts, cartes ... accès généralisé à l'informatique et à Internet,
Un diplôme égal = un emploi qualifié, fin des numerus clausus
Augmentation du NB des cap et Agrégation (au moins égal à 1996),
création d'un CAPES Histoire de l'Art,
non application du rapport Attali et de la réforme Allègre du 3/5/8,
réorientation de l'étudiant au deuxième semestre mais suppression des tests et des commissions et information sur les difficultés réelles de la réorientation.

Les modalités d'examen

Les examens doivent être un moyen d'évaluer les connaissances et non pas d'écrêter les étudiants. (Les étudiants de STAPS à Toulouse ont gagné des modalités d'examen plus justes.) Une Charte des exams est en train d'être élaborée par le CNESER, voici ce que nous voulons y voir figurer :

➤ session de révision, anonymat des copies, double correction, conditions d'exams correctes, consultation personnalisée des copies, session de rattrapage pour chaque session d'exams, présence d'au moins deux professeurs pendant les oraux, exams convoqués par écrit, annulation des notes éliminatoires et compensation au libre choix, définition des modalités de contrôle et des connaissances dès le début du cours, capitalisation des acquis.

Les étudiants salariés doivent également pouvoir suivre une scolarité "normale" par la multiplication des cours du soir et du samedi, et d'avoir le choix entre le contrôle continu et le contrôle final.

3ème cycle : démocratisation de l'entrée et de la réussite

Sélection ou libre accès? Professionnalisation ou conduite professionnelle d'une recherche? DESS ou DEA? Quelles conditions pour bien définir son projet de thèses et mener à bien sa recherche? La Charte des² doctorants doit nous y aider. A nous d'y faire prendre en compte la diversité de nos conditions de recherche. Le renforcement et la réforme des écoles doctorales tout en permettant de rompre l'isolement en Lettres et sciences humaines éveille de nombreux risques : réduction des thèmes de recherche, du nb de doctorants, privatisation de la recherche... Comment l'UNEF écarte les dangers et se fait force de propositions ? Et surtout comment se battre pour la libre inscription en 3ème cycle avec les moyens pédagogiques et financiers adéquats?

➤ Libre inscription et moyens adéquats, augmentation de la durée des thèses, allocation de recherche pour tous les doctorants, embauche des jeunes docteurs en situation précaire sur les postes d'enseignants-chercheurs nécessaires, retrait de la loi sur l'innovation.

Les stages

Certains stages ont pour but de former l'étudiant à la vie et à la culture de l'entreprise dans lequel il effectue son stage. Souvent, ces stages précarisent le stagiaire et loin de le former, se sert de son savoir faire pour effectuer le travail d'un salarié. De ces stages là nous n'en voulons pas. Les stages peuvent être un élément de pédagogie au service de la formation universitaire à condition qu'ils soient en lien avec la formation universitaire. Une Charte des stages réactualisée (stages dans le secteur public : l'enseignement, le culture, labos...) est alors indispensable pour garantir cela ainsi que le suivi pédagogique du stagiaire ainsi que le respect de ses droits au sein de l'entreprise (indemnisations, conventions collectives...). Il ne suffira pas de la gagner au CNESER mais de la faire voter par les conseils d'administration.

Filières professionnalisantes

Elles répondent à une demandes des étudiants : BTS, IUT, MST, AES, LEA, médecine, droit... Bien sûr, l'université ne doit pas se substituer à la formation des entreprises et la dérive que celles-ci tentent de professionnaliser nos filières est réelle. Pourtant, les études professionnalisantes ne doivent pas être cela. Elles ont pour objet de former à une branche professionnelles et non de remplacer la formation spécifique à une entreprise en son sein.

Propositions :

➤ Une charte des stages, une grille claire des équivalences entre filières professionnalisantes et filières générales ex : BTS, IUT reconnu à bac +2 = entrée en licence, pas de numerus clausus.

79ème Congrès national de l'UNEF

Commission : Aide sociale et Santé

Réunir toutes les conditions sanitaires et sociales pour réussir ces études, vivre sans difficultés matérielles, sont deux aspirations majeures des étudiants. Pourtant nous en faisons quotidiennement le constat sur nos facs, elles sont loin d'être satisfaites. En effet, aujourd'hui 40% d'étudiants sont salariés pour faire face à des problèmes de subsistance, d'autres, de part leur nationalité, sont exclus du système d'aide sociale. Une véritable sélection sociale s'opère ainsi interdisant l'accès et la poursuite d'étude dans l'Enseignement supérieur. Enfin, quand 1 jeune sur 2 poursuit ses études après le bac, ce sont les aspirations de la jeunesse qui traverse l'université, aspiration à mieux vivre, à accéder à la culture, aux loisirs. Force est de constater que pour de nombreux étudiants cela reste incantatoire.

Si beaucoup apprécient l'annonce du Plan Social Etudiant, les premières victoires qu'il contient: 10 000 bourses, 15 000 AIE supplémentaires, ½ tarif sur la carte orange; ils sont nombreux à constater que le compte n'y est pas. La panne actuelle du PSE ne permet pas de résorber la précarité étudiante, l'aspiration à une véritable citoyenneté sociale. Le compte n'y est pas d'autant plus que le ministère adopte des mesures contradictoires: d'un côté le PSE, de l'autre la baisse conséquente du budget de nombreux CROUS. On le constate, tout appelle à l'intervention massive des étudiants pour contraindre le ministère à honorer ses engagements, à entendre les aspirations et les revendications des étudiants.

Les initiatives publiques, les congrès d'association, les congrès d'AGE et enfin le travail de la commission ont permis de définir de nombreuses revendications.

Sur le logement, il s'agit de garantir le libre accès à un logement de qualité et à faibles loyers pour tous les étudiants, quelles que soient leur nationalité ou leur situation familiale...

Sur la santé, garantir l'accès gratuit à une santé de qualité et de proximité.

Sur le transport, revendiquer la gratuité pour tous les étudiants.

Sur la précarité, l'UNEF revendique le 50% de boursier, le doublement du montant des bourses et un investissement conséquent dans les services sociaux pour permettre une alternative au salariat, facteur d'interruption d'études et d'échec universitaire.

Sur l'accès à l'enseignement supérieur, c'est la gratuité des études qu'il faut revendiquer.

Sur le mutualisme, c'est la nécessité de reconstruire la mutuelle sur les préoccupations étudiantes en faisant vivre démocratie et solidarité.

Sur le financement, l'UNEF revendique un réengagement financier de l'Etat dans l'aide sociale, pour garantir l'accès à tous quel que soit son lieu d'étude, ainsi qu'un cadre national garantissant les mêmes prestations.

Dans un second temps, la commission a fait le constat que si nous devons bien entendu dégager des revendications immédiates sur l'aide sociale afin de promouvoir des réponses rapides à la précarité et la mal-vie des étudiants, nous devons aussi contribuer au développement de la citoyenneté.

La commission a estimé que le débat n'était pas suffisamment avancé dans l'UNEF et avec les étudiants pour se positionner. Néanmoins, les questions qui motivent des propositions comme la GSE ou l'Allocation Sociale d'Etude sont réelles. En effet, n'est il pas légitime pour un étudiant d'aspirer à quitter le foyer familial ? N'est il pas légitime de vouloir vivre pleinement sa jeunesse? La commission a décidé de promouvoir le débat sur la citoyenneté sociale des étudiants, en proposant l'organisation d'assises de l'aide sociale pour mettre en débat dans l'UNEF et avec les étudiants les attentes et les propositions qui se font jour.

Enfin, un certain nombre de propositions d'actions ont été proposées pour animer des batailles sur nos facs afin de permettre à chacun de gagner l'aide dont il a besoin, mais aussi pour faire vivre le débat.

Sur la question du mutualisme, travailler à construire le réseau santé-mutualisme afin de gagner des couvertures santé complémentaires pour ceux qui n'en ont pas et pour débattre de la gratuité de la sécurité sociale, de la cotisation unique... Ce réseau a aussi pour but d'aider au rétablissement de la démocratie et de la transparence dans la mutuelle. Nous pourrions nous saisir des chaînes d'inscription pour proposer aux étudiants de s'organiser dans ce réseau.

De la même manière, nous avons besoin de mieux faire vivre notre dispositif SOS-Aide Sociale. Il nous faut être plus public pour répondre aux problèmes individuels de précarité, d'accès aux soins. Ainsi nous pourrions multiplier les initiatives comme la lutte contre les frais d'inscription illicites, l'exonération des droits d'inscription, le maintien des bourses, la présence d'infirmeries sur nos facs....

Propositions :

Logement étudiant

Plafonnement des loyers en cités-U.
Construction de nouveaux logements.
Rénovation des cités-U.
Exonération systématique de la taxe d'habitation.
Crèches et chambres en cité-U pour accueillir les familles.

Bourses/Aide sociale

50% de boursiers, doublement du montant et des échelons des bourses.
Réinvestissement dans les services sociaux (embauche d'assistantes sociale....

Santé

Infirmeries sur chaque fac.
Présence de planning familial.
Mise en place d'une visite médicale annualisée.
Création de centres de soins gratuits.
Réinvestissement dans la Médecine Préventive Universitaire (moyens financiers, possibilité de consultation de spécialistes)
Exonération des MPU.
Vaccination et dépistage gratuit.

MNEF, sécurité sociale

Gratuité de la Sécurité sociale.
Tarif unique sur l'adhésion.
Remboursement des moyens contraceptifs.
Recentrage de la MNEF sur les préoccupations étudiantes (suppression des filiales).
Transfert des logement et de la restauration de la MNEF au CROUS.
Couverture sociale totale et unique.

Financement

Arrêt de la politique de contractualisation des CROUS.
Arrêt de la politique d'autonomie de gestion des CROUS.
Fin du financement mixte des prestations des CROUS et réquisition des fonds privés.
Réquisition des Cités-U semi-privées financées par des fonds publics.

79ème Congrès de l'UNEF

Commission : accès à la culture et aux loisirs

1. Pourquoi gagner ce droit ?

Obtenir l'accès à la culture et aux loisirs a un double enjeu pour les étudiants : celui de l'épanouissement, de l'émancipation, de la création, du plaisir; et celui de la formation, de la réussite de ses études.

Aujourd'hui, nous faisons le constat que la politique culturelle menée pour les étudiants à la fac est quasiment nulle. Par contre, nous sommes d'accord pour dire que l'université est un lieu culturel, et un lieu de production culturelle.

C'est pour toutes ces raisons que nous revendiquons l'accès à toutes les formes d'expression culturelle (de grande diffusion ou non) sans que celui-ci soit limité par les moyens financiers.

2. La culture et les loisirs de notre société à la portée des étudiants.

Quand on voit comment la culture et les loisirs sont chers, on peut se demander de quelles manières les étudiants peuvent financer, ou plutôt, s'ils financent, sur quoi ils font impasse. C'est pour cela que nous demandons de favoriser l'accès des étudiants à la culture et aux loisirs à moindre coût.

Nos propositions :

- ⇒ la gratuité des musées (locaux et nationaux) et des médiathèques
- ⇒ le 50% de réduction sur les tarifs culturels (clubs sportifs, voyages, vacances...)
- ⇒ des tarifs réduits sur les transports
- ⇒ des réductions sur l'achat des livres.

3. La culture et les loisirs à la fac.

Quand on voit que les frais illicites permettent de financer les services culturels universitaires (ex : 50F pour le sport universitaire), on peut se demander si le Ministère accorde beaucoup d'importance à la culture dans la fac

D'autre part, on s'aperçoit que les étudiants ont du mal à exposer des photos, des tableaux... même dans l'université. Pourquoi ne pas investir tous ses halls ?

Dans certaines universités, existent des structures culturelles : maison des activités culturelles à Bordeaux, pôle associatif et salle de concert à Toulouse. Mais qui peut y accéder ? Quels sont les moyens alloués ?

Plusieurs propositions :

- la suppression des frais illicites, et donc, la gratuité du sport universitaire, d'Internet...; en fin de compte la gratuité des activités culturelles sur les campus
- la création de pôle culturel et de recherche artistique sur tous les campus tel que : des salles de spectacle, des locaux de réception, des salles-ateliers, des médiathèques, des installations sportives, fourniture de matériel adéquate et à libre accès
- le 1% de la surface des locaux, attribué à la vie culturelle et associative
- la demi-journée banalisée par semaine pour les activités culturelles, les conseils...

D'autre part, les structures culturelles de la fac doivent être précisées. Quand on voit que, à Lyon, seulement 10 000F sur le budget du FAVE sont prévus pour la vie associative, on est en droit de demander un texte national de loi régissant mieux la gestion de ce fond

Les bibliothèques universitaires sont aussi des lieux culturels. Aujourd'hui, seuls les livres de travail y apparaissent. Revendiquons le droit d'avoir une commission de documentation par université avec des représentants étudiants pour porter nos attentes en matière de livres.

4. Quelle forme pour ce droit ? Comment le mettre en place ?

Nous avançons, depuis longtemps, l'idée du Passeport Culturel pour les étudiants. Or, à ce jour, le Ministère de la Jeunesse et des Sports réfléchit à réformer la Carte-Jeune et la rendre plus culturelle qu'elle ne l'était jusqu'à présent. Celle-ci doit s'adresser à tous les jeunes (lycéens, étudiants, chômeurs...) quel qu'ils soient. Le problème c'est que cette carte est toujours payante.

Pourquoi ne pas mener la bataille parallèlement, sur le Passeport Culturel et la Carte-Jeune, pour enfin gagner, d'une façon ou d'une autre, l'accès à la culture et aux loisirs pour tous les étudiants.

D'autre part se pose la question du financement. Il apparaît évident que, pour que tous les étudiants en bénéficient, un travail doit s'instaurer sur cette question entre les Ministères de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'avec les régions. L'Etat doit s'engager financièrement (en terme de personnels et de structures) dans les universités pour développer les activités culturelles.

On propose aussi que soit créé un organisme, comprenant des étudiants, pour négocier des tarifs réduits avec les entreprises et organismes culturels. Il pourrait également avoir un rôle d'information envers les étudiants.

5. Quelle activité pour y parvenir ?

La multiplication des manifestations culturelles dans les endroits fréquentés par les étudiants (universités, campus, cafétérias, résidences universitaires...) peut être un moyen. Certaines AGE organisent déjà un festival, des concerts....

Mais au-delà de ce que nous pouvons gagner sur les facs comme une maison des activités culturelles, de quel moyen se dotons-nous pour faire avancer le débat avec les étudiants et arriver à gagner cet accès à la culture et aux loisirs dont nous voulons ?

Investir les Conseils Départementaux, Régionaux, et National de la Jeunesse peut nous permettre de porter cette revendication. Mais les étudiants doivent s'emparer du débat pour faire avancer les choses. Ne pourrait-on pas organiser une journée nationale culturelle par an, pendant laquelle, dans toutes les universités, seraient organisées des activités culturelles (forum d'association, information, débats, concerts, expositions...) ?

Alors maintenant comment menons-nous la bataille concrètement ?

QUELLE UNEF ?

L'UNEF a vocation à s'adresser à tous les étudiants (BIS, IUT, grandes écoles, universités, Prépas...) pour leur être utile, tous simplement; 97% des étudiants ne sont organisés ni dans une association ni dans un syndicat. 13% des étudiants votent aux élections. Pourtant, organisés ou non, nous vivons beaucoup de problèmes communs et partageons tous beaucoup d'attentes vis à vis de l'université.

I. L'UNEF : outil des luttes

a) l'UNEF un outil au quotidien, pour faire respecter nos droits et en gagner.

A travers les différentes batailles que nous pouvons mener que se soit par le SOS-Inscription, le SOS-aide sociale, nous permettons à chaque étudiant qui le désire de se saisir de l'UNEF pour faire respecter ses droits. Cela permet à de nombreux étudiants de s'organiser comme à Paris 1, Paris 8, Paris 10, où c'est ensemble, et en s'organisant que les étudiants ont pu faire avancer leurs revendications.

Lorsque nous mettons en place un SOS TD, ou un SOS examen, nous informons les étudiants de leur droit et cela permet que chacun puisse se saisir de l'UNEF comme outil syndical pour ne plus être seul et défendre ses droits à chaque instant.

Si nous avons senti la nécessité de publier un guide de l'étudiant, c'est aussi pour que les étudiants se sentent maître de leur formation et ne se laisse pas dépasser par les abus qui peuvent survenir dans leur université. C'est avec les affiches, les tracts, les interves en amphï, les débats que nous pouvons imposer dans nos cours sur les problèmes de la filière ou de la fac, qu'à chaque moment les étudiants se saisissent de l'UNEF et agissent sur leur avenir universitaire.

L'utilité de notre syndicat, c'est aussi de permettre à tous les étudiant de s'organiser pour lutter afin d'avoir de meilleures conditions d'études, comme à Caen au début de l'année, comme à Paris 10, avec le dédoublement de TD... et de meilleures conditions de vie comme avec le SOS-aide sociale, le passeport culturel

La presence quotidienne de l'UNEF dans les cours, les amphis, ou au niveau central d'une fac, permet un meilleur échange avec les étudiants et une meilleure information. Plus nous serons proches des aspirations des étudiants, plus l'UNEF leur sera utile. C'est pourquoi, face aux dangers des réformes universitaires en cours, faces aux mauvaises conditions d'études, faces aux difficultés d'aide sociale que beaucoup d'entre nous rencontrons, il est plus que jamais important et utile de s'organiser.

b) la place de l'adhérent

Quels gestes pouvons nous avoir pour permettre que le plus grand nombre d'étudiant se retrouve au sein de l'UNEF? Faut-il mettre des préalables à l'adhésion, tels que les appartenances politiques, religieuses, géographiques, sociales, ou les pratiques sexuelles? Bien au contraire, pourquoi ne pas proposer systématiquement l'adhésion aux étudiants?

N'est ce pas la meilleure façon pour qu'ils soient informés, sachent à qui s'adresser pour pouvoir réagir le plus rapidement possible, qu'ils puissent débattre, agir, proposer? C'est aussi le moyen pour que l'UNEF soit la plus représentative de la diversité du monde étudiant.

Mais tout ceci pose la question de savoir comment les étudiants, avec leurs possibilités, peuvent donner leur avis? Nous avons tous une vie et un emploi du temps différents. Comment faisons-nous pour que chacun puisse s'approprier l'UNEF et donner son avis? Plusieurs outils sont à notre disposition :

- le téléphone, en les appelant régulièrement, nous pouvons leur demander ce qu'il pense de telle ou telle chose, ou bien leur proposer des actions, des débats ...
- il y a aussi internet, où bon nombre d'étudiant se retrouve aujourd'hui, comme les étudiants chercheurs, qui sont souvent seuls dans leur labos et où la seule façon de les contacter et de leur demander leur avis est par Internet
- il y a aussi l'envoi de courrier, les débats à la fin des cours pour discuter de tel ou tel problème

Toute une série d'outils sont à notre portée, maintenant, comment les faisons nous vivre? Ainsi, il n'y a pas une façon de se syndiquer, mais autant de raisons et de façons qu'il y a d'adhérents à l'UNEF. Et c'est cette diversité qui doit nous permettre de faire progresser le mouvement étudiant.

La question de la diversité est revenue avec celle de la démocratie interne dans plusieurs contributions. Le constat y est fait qu'il y a un problème de communication entre les AGE, ainsi qu'entre ce que vivent les adhérents au sein de leur AGE et l'Union Nationale, avec le CN et le BN.

La réflexion sur l'ouverture et la souplesse de notre organisation aujourd'hui a amené quelques contributions à évoquer la question du droit de tendance. Est-ce cela qui permettra un réel débat au sein de nos AGE et au sein de l'UNEF en général? Existe-t-il une seule solution pour ouvrir les débats et avoir une UNEF qui appartienne encore plus à chacun? C'est une question qu'il faut se poser. Pour autant, n'est-ce pas là prendre le risque que de multiples structures internes s'affrontent, alors que la question aujourd'hui est la manière dont l'UNEF permet à l'étudiant en tant qu'individu d'être acteur et citoyen à l'université avec sa richesse propre. Ainsi, ne serait-ce pas prendre le risque que pour pouvoir donner son avis l'étudiant soit obligé de trouver un groupe au sein de l'UNEF, avec lequel il aura moins de désaccord qu'avec un autre, pour pouvoir s'exprimer, au risque de perdre une part du débat.

Je rappelle ici que les questions sur la direction nationale de l'UNEF, son organisation et son rôle, sont l'objet du débat de demain. Pour autant, cette question des tendances concerne bien le débat des gestes et du type d'organisation interne que nous devons trouver pour que chaque étudiant fasse réellement vivre notre organisation avec ses interrogations et ses attentes.

II. La structuration de l'activité

Quels moyens nous donnons nous aujourd'hui pour faire grandir l'UNEF, ses initiatives, les luttes et les débats qui la traverse? Cela ne pose-t-il pas la question de notre implantation et de notre travail avec chaque adhérent, chaque étudiant au quotidien?

a) les associations de filières, les secteurs

Comment devons-nous faire pour que chaque étudiant voit l'utilité de l'UNEF? C'est tout d'abord permettre que chaque adhérent soit décideur de la vie de l'UNEF.

Au moment où les attaques contre l'université se font sentir partout, c'est avec tous les étudiants que nous devons lutter au quotidien. L'organisation d'association de filière apparaît le moyen le plus efficace pour que les étudiants, les adhérents organisent leurs luttes sur les problèmes concrets de leur formation. Les étudiants d'un même amphi, d'une même filière doivent pouvoir se rencontrer pour agir le plus vite possible contre les saccages aux examens, le dédoublement de TD, TP surchargés, la pédagogie... Pour organiser des sessions de révisions aux examens, des préparations de débat. C'est aussi le meilleur moyen pour faire le point sur les manques de l'université et mettre en lien les problèmes vécus au quotidien par les étudiants et les problèmes plus généraux de l'université.

Ainsi, les moments où il a été possible au niveau national comme au niveau local que des adhérents d'une même formation puissent se rencontrer, débattre, échanger leurs expériences furent

riche d'enseignement et ont permis de mettre en place des batailles nationales comme le Capes-Agreg d'histoire de l'Arts, ou de mettre en réseau les étudiants de chaque filière...

Mais l'UNEF doit permettre aussi aux étudiants et aux adhérents de débattre et de se battre sur des questions plus générales comme la lutte contre le FN, la régularisation des étudiants sans papier, le SOS aide sociale, l'harmonisation européenne des diplômes... tant au plan local qu'au niveau national

b) Les élus

La démarche de l'UNEF n'est donc pas celle d'une organisation délégataire, il s'agit bien de permettre au plus grand nombre d'étudiant de s'exprimer, de peser dans les débats. Cette démarche doit être la même avec nos élus.

Les élus, quels qu'ils soient, permettent aux étudiants d'être partie prenante de ce qui se décide: en étant informés, défendus, en leur permettant de s'exprimer et de se mobiliser.

En effet, les élus sont indispensables pour faire en sorte que les aspirations des étudiants soient portées dans les lieux de décisions, jusqu'à les y imposer.

Le rôle des élus doit alors être mis au coeur de l'activité de l'UNEF, à tous les niveaux des filières/UFR en passant par les AGE/centraux-CROUS jusqu'à l'Union nationale/CNESER-CNOUS. Une corrélation doit s'établir entre l'action des élus dans les conseils (vote, motion...), la mobilisation des étudiants afin de renforcer l'action des élus (et vice versa) et le relais de ces actions dans les autres conseils et au niveau national.

Ne permettent-ils pas ainsi de gagner des avancées tout de suite dans les conseils ? Ne peuvent-ils pas aider des étudiants en lutte dans une filière, en les invitant à intervenir en délégation ?

A Orsay, le problème d'un SOS-Inscription de STAPS a été soulevé en conseil d'UFR et en CA de l'université au moyen des élus et d'une délégation de soutien.

Alois comment permettre à chaque élu de prendre sa place dans l'activité quotidienne de l'UNEF, qu'il ne soit plus cantonné à un travail de dossier ?

L'élu UNEF doit être dans l'organisation ce qu'il est envers les étudiants. La création de secteurs élus peut aider les élus à coordonner leurs actions par fac, par académie et aussi nationalement. Ce secteur doit aussi être un outil à la disposition des adhérents en terme d'information, de défense de nos droits, de relais des luttes.

De plus, il paraît important que les élus suivent une formation, puissent mettre en débat les problèmes locaux pour des convergences nationales. Pourquoi ne pas mettre en place une **rencontre nationale des élus** pour échanger les expériences ?

Ne faut-il pas aussi établir des relations suivies avec les autres élus pour mieux lutter dans les conseils car, quelque soit l'organisation d'origine, la première mission d'un élu est avant tout de défendre les étudiants et leurs droits

Depuis deux jours nous avons pris des positions sur la politique universitaire, comment faire pour que nos élus dès mardi puissent défendre ses propositions pour contrer les attaques, gagner des droits nouveaux ?

79ème Congrès de l'UNEF

PANTIN - 2, 3, 4, 5 Avril 1999

Sont élus au Bureau National :

- Présidente: Karine DELPAS (Paris 8)
- Secrétaire Général: Silvère MAGNON (Paris 10)
- Trésorier: Christophe FAVERJON (Paris 10)
 - Raphaël AULAS (Paris 8)
 - Marion BRUN (INALCO)
 - Manuel CANEVET (Nantes)
 - Nicolas CHAPHARD (Lyon)
 - Magalie CHASTAGNER (Nîmes)
 - Cécile CUKIERMAN (Paris 1)
 - Jean-Christophe DUPONT (Poitiers)
 - Camille GONTIER (Paris 8)
 - Mathieu GIOUX (Clermont-Ferrand)
 - Fabien GUILLOT (Caen)
 - Sylvie JIROUDI (Paris 8)
 - Pierre-Henri LAB (Paris 10)
 - Vincent LABATUT (Pau)
 - Rémi LACAPERE (Montpellier)
 - Sébastien LANTENOIS (Orléans)
 - Philippe LIEUTAUD (Paris 4)
 - Diane LIGOT (Montpellier)
 - Guillaume MANGIER (Bordeaux)
 - Leïla MESSAOUDI (Caen)
 - Gwennaëlle MOUTON (Paris 10)
 - Lise PASTOR (Paris 8)
 - Stéphane PATUREY (Toulouse)
 - Yann RENAULT (Rennes)
 - Bruno SOUMARRE (Paris 10)
 - Thomas STEZIKY (Lille)
 - Ludovic TOMAS (Toulouse)
 - Julien VILLEVIEILLE (Nice)
 - Jihad WACHILL (Paris 1)

Sont élus à la Commission de Contrôle :

- Président: Stéphane BONNERY
 - Ingrid CHAPARD
 - Sébastien LASBORDES
 - Vanessa LERY
 - Clara NESIC

Sont élus à la Commission de Contrôle financier :

- Présidente: Nelly CHELS
 - Marie-Noëlle BERTRAND
 - Patricia GUITTON



APPEL AUX ETUDIANTS

Nous sommes à une période où l'avenir de l'Enseignement Supérieur est en débat, où l'université s'apprête à franchir un nouveau cap, celui de l'Europe. Ce cap là, il faut le réussir, et donc répondre aux aspirations des 2 millions d'étudiants à réussir leurs études, leur vie de jeunes, à être entendus. Force est de constater qu'Allègre ne répond pas à ces attentes.

Préparant une réforme sans concertation, il remet en cause l'exigence de réussite pour tous en favorisant la mise en place de pôles d'excellence, encourageant le financement de l'Enseignement supérieur en fonction du bon vouloir des régions.

Aussi, concernant l'harmonisation européenne des diplômes, nous nous positionnons contre la réforme du 3-5-8 proposée par Allègre, qui renforcerait la sélection, repousserait le premier diplôme à bac +3 avec le risque d'accroître le gachis social.

À l'opposé, le mouvement étudiant est porteur de fortes exigences, une autre logique s'affirme.

Quand nous gagnons le maintien de filières dites "non-rentables", permettant ainsi le développement des savoirs et leur démocratisation; quand nous nous battons pour obtenir de nouveaux locaux comme en psycho à Jussieu; quand Allègre, inventeur du prêt bancaire en 91, est obligé en 98 d'augmenter le nombre des bourses et des AIE; dans chacune de ces actions s'exprime le besoin profond de changer l'université, et de nouveaux points d'appui pour exiger le réengagement financier de l'Etat, dans un service public renforcé, s'affirment grâce à elles.

Pourtant, cette exigence de transformation de l'Enseignement Supérieur a encore besoin de grandir: trop peu d'étu-

dants s'engagent, voient l'utilité de s'organiser pour se défendre. Un fossé s'est creusé entre les étudiants et leurs organisations.

L'UNEF, consciente de cette situation, cherche à déployer tous les moyens pour associer le plus grand nombre d'étudiants afin que tous ensemble nous renforçons le rapport de force et gagnons sur nos revendications.

Prendre le parti pris de l'ouverture, du dialogue, de la confrontation des idées et des expériences, pour construire un rassemblement majoritaire pour changer l'université, telle est notre démarche. Pour nous, c'est ça la radicalité.

Avancer ensemble, c'est chercher les convergences entre étudiants, entre organisations étudiantes et de salariés. C'est prendre le parti du mouvement social. D'ors et déjà, une première initiative est à retenir, celle de la marche européenne à Cologne du 29 mai contre le chômage, la précarité, les exclusions et le racisme.

L'UNEF a des propositions à faire pour la transformation de l'université. D'autres en ont aussi. Cette diversité

Nous invitons les étudiants, les syndicats et associations étudiantes à débattre en décembre 99 autour du syndicalisme renouvelé

d'expériences et d'idées ne doit pas être facteur de division. Il ne s'agit pas que les uns ou les autres aient le monopole de la vérité, car de toute façon, ce sera à l'ensemble des étudiants de trancher. C'est dans cette optique que nous invitons les étudiants, les syndicats et associations étudiantes à débattre en décembre 99 autour du syndicalisme renouvelé, et de décider ensemble des revendica-

tions et des gestes qui seront les mieux à même de peser sur ce que nous voulons faire de l'université du 3^e millénaire.

Mieux défendre les étudiants, permettre à chacun d'être acteur et décideur à l'université, favoriser les convergences et l'unité pour y parvenir, c'est là pour nous que se situe la rénovation du syndicalisme étudiant. Il ne s'agit donc pas d'être moins l'UNEF, mais mieux l'UNEF, c'est à dire être à même de construire avec tous un syndicalisme étudiant citoyen, uni et rassembleur. Loin de stratégies d'appareils et de réunification de structures par le sommet, il s'agit de libérer les énergies de chacun. Pour cela, nous avons besoin de toi.

Pour un syndicalisme rassemblé, l'UNEF organise des tables rondes tout le mois de mai

Tous ensemble, pour gagner les moyens d'étudier

☐ Je m'inscris aux tables rondes pour discuter d'un nouveau syndicalisme étudiant citoyen, uni et rassembleur

☐ Je m'organise avec l'UNEF

Nom : Prénom :

Ufr : Fac :

Adresse : Tel :

A renvoyer à: UNEF, 52 rue Pailleron, 75019 PARIS - 01 42 45 84 84

3615 UNEF - www.unef.eu.org - unef@unef.eu.org

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE



l'hebdo
de l'actualité sociale la Vie Ouvrière-CGT

**connaître
et comprendre
l'actualité
sociale**

cgt

l'esprit de conquête

OFFRE EXCEPTIONNELLE POUR CHAQUE NOUVEL ABONNEMENT

l'hebdo
de l'actualité sociale

Service diffusion / tel : 01 49 88 68 50 - Fax : 01 49 88 68 66

- d'un an, un livre du 30e anniversaire des événements de 68 sera offert (prix de vente : 180 F)
- de 6 mois, un voyageur 1999 - format 15,5 x 15,5 - sera offert (prix de vente : 60 F)

☐ 1 an : 600 F Paiement par chèque, à adresser à : La Vie Ouvrière, 263 rue de Paris
☐ 6 mois : 320 F Case 600 - 93516 Montreuil Cedex

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Code postal : Ville :

* Joindre le règlement à l'ordre de la Vie Ouvrière.

(guide étudiant)

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 JANVIER 1999